



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

COMPTE RENDU

Assemblée Générale / AGA

Centre de conférence Printworks – château de Dublin

Mercredi 16 Septembre 2015 09h00 – 10h00

Président : Olivier Le Nezet

Rapporteur : Barbara Schoute

1. Bienvenu et introductions

Le Président de séance de l'Assemblée Générale et Président du CCEOS, Olivier Le Nezet, souhaite la bienvenue aux membres, aux représentants de la Commission et aux observateurs de la réunion.

Les excuses des membres suivants ont été reçues : Severino Ares (FREMSS, Espagne), John Crudden (European Anglers Association), Dave Cuthbert (NUTFA, RU), Marc Ghiglia (UAFP, France), Anne-Marie KATS (AIPCE, France), Sean O'Donoghue (Killybegs FPO), Jim Portus (South West FPO, RU), Hugo González (ANASOL qui été représenté par Purificación Fernández), Paul Françoise (CDPMEM 14 qui été représenté par Dimitri Rogoff), Jacques Pichon (ANOP qui été représenté par Thierry Guigue).

La bienvenue a été souhaité à : Lydia Chaparro (Fundació ENT nouveau représentant), aux représentants de la Commission Européenne, aux représentants des États Membres, et aux observateurs suivants : Paul Duane (Sea Fisheries Protection Agency) et Sara Vandame (ILVO).

L'ordre du jour et le compte rendu de la précédente réunion d'AG ordinaire / RAG (Dublin le 17 septembre 2014) ont été adoptés sans modification ni commentaires.

Les points d'actions de la précédente réunion ont été présentés par le Secrétariat :

- Confirmer les lieux et les dates pour le 10^{ème} exercice ;
- Finaliser toutes les dispositions administratives et financières en rapport au budget du 10^{ème} exercice ;
- Mettre à jour les règles de procédures et demander une Assemblée Générale Extraordinaire / AGE afin de faire les amendements nécessaire et de procéder aux alignements techniques à la lumière du nouvel Acte délégué de la Commission lorsqu'il sera entré en vigueur (ex : nombre de membre du Comité Exécutif, règles de remboursements) ;

Les deux premiers points ont été finalisés. Pour le dernier point, le Secrétariat a expliqué que l'Acte délégué de la CE pour les Conseils Consultatifs ((EU) 2015/242) est entré en vigueur en début 2015. Le secrétariat a mis en place une partie de l'Acte Délégué et a demandé des précisions à la Commission avant de mettre à jour et de finaliser les modifications des règles de procédures.

ACTION : **Suivants les précisions apportées par la Commission, le Secrétariat mettra a jours les règles de procédure sur la base de l'Acte Délégué, et une fois terminé les fera circuler entre les membres de l'AG pour une validation par procédure électronique.**



2. Rapport annuel du Président du CCEOS (Bertie Armstrong)

Le Président a présenté le rapport annuel pour le 10^{ème} exercice (du 1^{er} Octobre 2014 au 30 septembre 2015) et le plan annuel stratégique (c.à.d. le programme de travail) pour le 11^{ème} exercice (du 1^{er} Octobre 2015 au 30 septembre 2016), en accord avec les articles 19 et 38 des règles de procédures du CCEOS tels qu'amendés en janvier 2013. La présentation complète du Président est disponible sur le site du CCEOS¹.

Travaux achevés durant le 10^{ème} exercice

Le Président a présenté un récapitulatif des réunions, actions et productions du CCEOS pendant le 10^{ème} exercice. Le Président a souligné le fait que, bien qu'anticipée, la préparation pour l'Obligation de Débarquement (OD) et la rédaction du plan sur les rejets avec les États Membres des EOS, a été une grosse charge sur le programme et le budget du CC. Le Secrétariat a subi une contrainte supplémentaire avec le départ d'Alexandre Rodriguez en Décembre, et l'arrivée fin mai de Barbara Schoute, la nouvelle Secrétaire Générale Adjointe.

Priorité de travail pour le 11^{ème} exercice

Le Président a présenté ce sujet déclarant que le travail avec les États Membres et la Commission sur la mise en place de l'obligation de débarquement et le développement de plans pluriannuels (PPAs) en étroite collaboration avec les experts scientifiques compétents, seront les deux plus gros défis du CCEOS pour les 3 à 5 prochaines années.

Le Président a résumé le principal axe de travail du CCEOS dans les domaines clés suivants :

Priorité :

1. Obligation de Débarquement (OD)
 - Mise en place en 2016
 - Recommandation pour 2017 et au-delà
 - Gestionnaire de développement de projets et des communications
2. Développement et mise en place des PPAs
3. TACs et Quotas
4. Mesure de gestion par espèce
Merlu du nord, baudroie et cardine, langoustine, sole (VId), complexe des raies et rajidés, bar.

Domaines de travail général

- a) Améliorer la qualité des données scientifiques et économiques
 - Données de la Mer d'Irlande
 - Projet DAMARA
 - Projet MAREFRAME
- b) Control et conformité
 - Révision des Mesures Techniques
 - AECF
- c) Régionalisation
- d) Aménagement de l'espace maritime
- e) Procédures de travail

¹Liens : <http://www.nwwac.org/listing/assembl%C3%A9e-g%C3%A9n%C3%A9rale.1842.html>



- Améliorer l'efficacité du CC
- Communication et Vulgarisation.

Le Président du CCEOS encourage tous les membres à transmettre leurs propositions et contributions aussi tôt que possible et d'assister le Secrétariat pour le travail préparatoire nécessaire en rapport avec leurs idées ou proposition afin de rationaliser les finances et l'expertise du CCEOS.

Calendrier de réunion proposé pour le 11^{ème} exercice

Le Président du CCEOS a présenté aux membres un calendrier préliminaire des réunions confirmées et des réunions planifiées pour le 11^{ème} exercice. Ce calendrier est disponible sur le site du CCEOS ainsi que dans le programme de travail du CCEOS². Les membres de l'AGA (Assemblée Générale Annuelle) et de l'AG (Assemblée Générale) approuvent le calendrier prévisionnel comme partie intégrante plan stratégique annuel pour le 11^{ème} exercice, à la condition que l'information soit donnée avec suffisamment de temps pour permettre aux membres d'organiser leurs déplacements à moindre coût. Les membres de l'AGA et de l'AG ont décidé que des réunions des Groupes Focus seraient organisées en accord avec les priorités de travail et les disponibilités budgétaires. Lorsque le financement ne sera pas disponible, le Secrétariat recherchera des partenariats ou des soutiens financiers auprès des autorités publiques nationales, régionales et locales et / ou d'organisations privées.

Décision : Le Rapport annuel du 10^{ème} exercice et le rapport stratégique annuel pour le 11^{ème} exercice (c.à.d. le programme de travail incluant le calendrier des réunions) ont tous deux été approuvés par consensus par les membres de l'AGA et de l'Assemblée Générale.

3. Rapport sur le budget et les membres (Secrétariat)

Le Secrétariat (Joanna McGrath, Assistante Exécutive – Finance et Administration) a présenté une vue d'ensemble des adhésions et une mise à jour du budget global au nom du Président et du Secrétariat en accord avec les articles 38 et 47 des Règles de Procédures du CCEOS.

Vue d'ensemble sur les changements de membres

Bien qu'il y ait 4 nouveaux membres qui ont rejoint le CCEOS dans les 10^{ème} et 11^{ème} exercices (OP COBRENORD, Blue Fish, FEDOPA et Orkney Fish Producers Organisation), 3 organisations ont quitté le CC le 11^{ème} exercice (OPOB, SDVO et EAFPA). Tous les membres ont payé leurs cotisations pour le 11^{ème} exercice. Les membres ont été informés qu'il y a 21 membres au Comité Exécutif avec une place vacante pour le secteur des captures belge, une place vacante dans les « autres secteurs » de la pêche, et une place vacante dans les « autres groupes d'intérêt ».

Examens des Recettes et Dépenses du 10^{ème} exercice.

❖ Recettes du 10^{ème} exercice

- Pour le 10^{ème} exercice, le CCEOS a reçu les fonds éligibles suivants : 200.000,00 € de la Commission Européenne ; 26.970,00 € des contributions des six États Membres ; 59.418,00 € des cotisations des membres et un petit montant des intérêts générés par le compte de dépôt.

²Le calendrier des réunions est disponible dans la présentation de Président (voir note de pied page n°1)



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

- Le versement final de la subvention de l'UE (c.à.d. 50.000,00 €) sera payé à la fin de l'année 2015 et dépend de la présentation et de l'approbation de l'audit financier des comptes, ainsi que de la réception du rapport final d'activité du CCEOS du 10^{ème} exercice.

❖ Dépenses du 10^{ème} exercice

- LE CCEOS a pour objectif de s'approcher le plus possible des 100% du budget du 10^{ème} exercice.
- Un amendement à la convention de subvention spécifique pour le 10^{ème} exercice pour ajuster les dépenses dans les lignes budgétaires a été approuvé par la Commission en Août 2015.
- La principale différence entre le budget original et le budget amendé est au niveau des frais de remboursement et de traduction. L'augmentation principale dans ces domaines a été le résultat des coûts additionnels générés par les exigences de l'obligation de débarquement et les réunions avec les EM des EOS au cours du 10^{ème} exercice.

Mme McGrath informe l'Assemblée Générale des étapes prévues pour l'achèvement des procédures financières relatives au 10^{ème} exercice, précisément la certification des comptes de la structure par un audit, et la présentation à la Commission d'un rapport final d'activité et financier avant le 30 novembre 2015.

Proposition budgétaire pour le 11^{ème} exercice : ratification

L'Assemblée Générale et l'AGA ont été informées que le budget prévisionnel pour le 11^{ème} exercice, a bénéficié d'un accord de principe, par le Comité Exécutif, à travers d'une procédure électronique et doit être soumis à la Commission avec la demande de subvention avant le 30 Septembre 2015.

Le résumé financier suivant a été présenté par le Secrétariat (Madame McGrath) :

❖ Recettes du 11^{ème} exercice

- **Non éligibles** : 77.532,00 € contributions en nature fournis par les États Membres en support au CCEOS. Cela inclue les coûts des salles de réunions fournies par les États Membres ainsi que la contribution financière du BIM au travers des frais généraux et de location, ainsi que le temps de l'Assistante de Direction et des autres soutiens de la part du personnel du BIM. Ces contributions en nature sont un élément essentiel du financement du CCEOS. Le montant de 3.190 € de la Commission correspond aux remboursements par la Commission aux frais de l'équipe du CC pour les participations aux réunions de la Commission.
- **Éligibles** : Les six États Membres soutenant le CC apportent des contributions individuelles de 4.400,00 € faisant un total de 26.400,00 €. 250.000,00 € sont reçus par la convention de subvention spécifique de la Commission et 56.950,00 € sont reçus par les cotisations des 67 membres.

❖ Dépenses de du 11^{ème} exercice

- **Non éligibles** : Elles sont estimées similaires à celles du 10^{ème} exercice.
- **Éligibles** : Elles sont estimées similaires à l'année précédente, les différences les plus notables étant :



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

- Une augmentation des coûts de personnel, pour prévoir le recrutement d'un gestionnaire de développement de projets et des communications ;
- Une baisse des remboursements dus à la budgétisation d'uniquement 3 réunions principales pour le 11^{ème} exercice, contre 4 habituellement ;
- En conséquence d'avoir une réunion en moins durant le 11^{ème} exercice, les coûts d'interprétations et de traductions ont également été diminués ;
- Une augmentation des cotisations en raison d'un ajournement des honoraires de présidence (10.000,00 €) du 10^{ème} au 11^{ème} exercice.

Il a été porté à l'attention des membres que ces ajustements étaient principalement dus à des contraintes budgétaires causées par l'Obligation de Débarquement et les réunions du groupe des États Membres des EOS durant le 10^{ème} exercice.

Basé sur cette présentation, certains membres considèrent qu'il serait approprié que les contributions annuelles des États Membres au CCEOS soient augmentées, spécialement maintenant que la principale charge sur le budget vient de l'implication du CCEOS dans le développement des plans régionaux de rejets et sur les aspects de l'Obligation de Débarquement. Il a aussi été envisagé que l'on devrait demander aux EM de faire une contribution de quelque sorte que ce soit pour les coûts engagés par le CC en provision des recommandations au Groupe des EM.

ACTION : Le CC écrira aux EMs soutenant le CCEOS pour demander une augmentation de leur contribution annuelle, afin d'assister le CCEOS à couvrir les coûts additionnels de l'engagement dans le développement du plans régional sur les rejets (c.à.d. Traduction dans toutes les langues de travail, déplacements et frais de séjour).

Les Membres ont été informés que le poids sur le budget causé par l'implication du CCEOS dans le développement du plan sur les rejets du Groupe des EM des EOS aurait comme conséquence un manque de financement pour les Groupes Focus additionnels. Cette question et la nécessité de plus de subventions additionnelles pour les groupes d'urgence ont été soulignées et discutées. La réunion a également pris connaissance du besoin de réduire les dépenses de réunions en octroyant un délai suffisant pour que les participants puissent réserver leurs vols en avance, et de rechercher des lieux plus économe afin de réduire les coûts de voyages et de séjours.

Décision : La présentation c'est terminé avec la demande du Président du CCEOS (M. Le Nezet) de ratifier le budget du 11^{ème} exercice. L'AGA et les membres de l'Assemblée Générale ont entièrement approuvé le budget proposé pour le 11 exercice.

Le Secrétaire Général rappel à l'assemblée les statuts légaux de la réunion indiquant que l'Assemblée Générale Annuelle de la structure est une obligation légale dans le cadre de la loi irlandaise ainsi que l'Assemblée Générale des membres. L'assemblée a été informée que les présentations réalisées pendant cette réunion représentent les comptes et le rapport annuel de la structure.

Le Secrétaire Générale a confirmé une intervention de l'assemblée au sujet du changement de nom, exigence imposée dans toutes les structures irlandaises enregistrées par le nouveau « Companies Act 2014 ». L'acte impose à la structure de définir son type et d'associer une extension au nom de la structure pour refléter ce changement, si possible avant la fin de 2016.

La réunion a été informée que toutes les modifications demandées seraient déterminées par le



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

commissaire aux comptes de la structure avant la fin de 2015 ; que la procédure demandée par la Loi irlandaise sur les Sociétés serait suivie et le changement de nom devrait être demandé, et que la Structure appliquera ces modifications dans le respect des délais prévu dans le « Companies Act 2014 ».

ACTION : Le Secrétariat demandera au Commissaire aux Comptes de la structure de mettre en place les exigences du « Companies Act 2014 » irlandais afin de faire les changements au nom de la société tel que demandés. Les conditions d'une telle action seront communiquées en temps et en heure.

4. Résumé des actions validées et décisions adoptées

- 1) **ACTION :** Suivants les précisions apportées par la Commission, le Secrétariat mettra à jours les règles de procédure sur la base de l'Acte Délégué, et une fois terminé les fera circuler entre les membres de l'AG pour une validation par procédure électronique.
- 2) **Décision :** Le rapport annuel du 10^{ème} exercice et le rapport stratégique annuel du 11^{ème} exercice (c.à.d. le programme de travail incluant le calendrier des réunions) ont été tous deux approuvés par consensus par les membres de l'AGA et de l'Assemblée Générale.
- 3) **ACTION :** Le CC écrira aux EMs soutenant le CCEOS pour demander une augmentation de leur contribution annuelle, afin d'assister le CCEOS à couvrir les coûts additionnels de l'engagement dans le développement du plans régional sur les rejets (c.à.d. Traduction dans toutes les langues de travail, déplacements et frais de séjour).
- 4) **Décision :** La présentation c'est terminée avec la demande du Président du CCEOS (M. Le Nezet) de ratifier le budget du 11^{ème} exercice. L'AGA et les membres de l'Assemblée Générale ont entièrement approuvé le budget proposé pour le 11^{ème} exercice.
- 5) **ACTION :** Le Secrétariat demandera au Commissaire aux Comptes de la structure de mettre en place les exigences du « Companies Act 2014 » irlandais afin de faire les changements au nom de la société tel que demandés. Les conditions d'une telle action seront communiquées en temps et en heure.

Annexe 1 : Liste de Participants

Membres	
Olivier Le Nezet	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne
Bertie Armstrong	Scottish Fishermen's Federation (1)
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Konstantinos Kokosis	European Bureau for Conservation and Development
Bruno Dachicourt	European Transport Federation
Debbie Crockard	Seas at Risk Organisation
Thierry Guigue	Association Nationale des Organisations de Producteurs
Dimitri Rogoff	CDPMEM 14
René-Pierre Chever	CDPMEM du Finistère
Richard Pellerin	CDPMEM des Côtes d'Armor
Kevin Charlot	CNPMEM
Daniel Lefèvre	CRPMEM de Basse Normandie
Delphine Roncin	CRPMEM du Nord / Pas de Calais / Picardie



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Dominique Thomas	Coopératives Maritimes Etaploises & Armement Cooperatif Artisanal du Nord	
Richard Brouzes	Copeport Maree OPBN	
Thierry Leprêtre	France Pêche Durable et Responsable	
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation	
Francis O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation	
John Woodlock	Irish Seal Sanctuary	
Hugo Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation	
Eibhlin O'Sullivan	Irish South and West Fish Producers Organisation	
Irene Kingma	Dutch Elasmobranch Society	
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation	
Purificación Fernández	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol	
Lydia Chaparro	Fundació ENT	
José Luis Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.	
Luis Francisco Marín	Organización de Productores de Pesca de Ondarroa	
José Manuel F. Beltrán	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OPP-7)	
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco	
Jesús Angel Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77	
Liane Veitch	ClientEarth	
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers Organisation	
Barrie Deas	National Federation of Fishermen's Organisations	
Alan Coghill	Orkney Fish Producers Organisation	
Kara Brydson	Royal Society for the Protection of Birds, representing Birdlife International	
Ross Dougal	Scottish Fishermen's Federation (2)	
John Anderson	Scottish Fishermen's Organisation	
Mike Park	The Scottish White Fish Producers Association (1)	
Anne-Margaret Anderson	The Scottish White Fish Producers Association (2)	
Kevin McDonnell	West of Scotland Fish Producers Organisation	
Observateur		
Stéphan Gonzague	Beaucher de Moncuit	Consultant Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Paul	Duane	Sea Fisheries Protection Authority
Dominic	Rihan	European Commission
Sara	Vandame	ILVO
Secretariat		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Joanna	McGrath	Executive Assistant - Finance and Administration